



Régularisation d'une étudiante

Par **klo97**, le **07/06/2017** à **09:44**

Bonjour,

Je suis une étudiante en situation irrégulière depuis maintenant 7 mois. Avant la date de péremption de ma dernière prolongation de droit de séjour en qualité d'étudiante, ma situation était réglo. J'en suis arrivée là tout simplement parce que j'ai négligé l'importance de s'occuper de ses papiers administratifs à temps car autrement, je n'aurai pas eu de problèmes (réunir les documents qu'ils demandent n'est pas un problème pour moi).

Maintenant, lorsque je me rends à la préfecture, ils me disent qu'il faut que je rentre dans mon pays d'origine pour demander un autre visa étudiant.

Le problème c'est que dans mon pays d'origine ils ne me donneront JAMAIS un autre visa car je suis restée pendant un certain moment en situation irrégulière.

Pour m'aider, j'ai pris un RDV avec la Cimade mais je n'ai pas pu obtenir un RDV avant la semaine prochaine.

Comment est-ce que je pourrais régulariser ma situation ?

Est-ce que faire une lettre au préfet de Lille pourrait être efficace ?

S'il vous plaît, j'ai besoin d'aide